

LA VIGIE

DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON

JOURNAL DE DEFENSE DES INTÉRÈTS COLONIAUX



ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an fr. 00
 Union postale — un an . . . 12 fr. 00

DIRECTION SAINT-PIERRE
 QUAI DE LA RONCIÉRE

INSECTIONS

Une à six lignes	3fr 00
Chaque ligne en plus	0fr 40
P	0fr 00
Façons divers	1fr

INFORMATION

Nous sommes heureux de porter à la connaissance du public la lettre ci-après :

Madame la Présidente du Comité de la Croix Rouge
 St-Pierre ,

Madame

Nous avons reçu par l'entremise de l'association des Dames françaises notre quote part dans un envoi de sous vêtements chauds que vous avez bien voulu destiner à la Croix Rouge Française.

Le lot qui nous a été constitué comprenait :

32 Calegons
 16 Ceintures flanelle
 7 Chandails
 100 Paires chaussettes
 58 Chemises
 26 Gilets de flanelle
 21 Gilets de tricot
 7 Passe montagne
 10 Plastrons
 6 Pyjamas
 16 Cachenez

C'est de tout cœur que je viens vous remercier de ce don si généreux et dont la composition variée a permis de faire bien des heureux.

Vous voudrez bien Madame, être mon interprète auprès de tous les membres de la Colonie française des îles St-Pierre et Miquelon, qui ont donné une si belle preuve de patriotisme .

Tous les objets ont été très bienvenus, car aux envois faits chaque jour aux soldats combattants, aux distributions quotidiennes à nos ambulances et hôpitaux, viennent s'ajouter les secours à donner aux réformés dont les familles sont malheureuses et bien dignes d'intérêt.

C'est vous dire Madame, combien était opportun l'envoi que vous nous avez fait.

Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués et de profonde gratitude.

Pour la Présidente Générale
 de l'Union des femmes de France

Le Secrétaire
 Illisible

Par la lettre qui précède nous enregistrons avec plaisir l'emploi qui a été fait du généreux envoi de la colonie, le reste des vêtements, linge etc. a été réparti entre deux autres sociétés de bienfaisance et sera très utilement employé.

Jaquet Emile	id.
Bernard Jules	
Gervain Michel	
Leclavrier Eugène	
1894 Maillard Jules	
Maxime Joseph	
Chauvin Patrice	
Girardin Henri	
Arantzabé Pascal	
Coste Joseph	
Poirier Eugène	
Robin Jacques, né en France	
Chapdelaine Edouard	
Sasco Alfred	
Tilly Ernest	
Autin Joseph	
1895 Béchet Joseph Jules	
Epaule Alphonse	
Lefèvre Joseph	
Lefèvre Louis	
Olaisola Pierre	
Leguen Jean Louis	
Ménard Jules	
Jonquand Alphonse	
1896 Béchet Désiré	
Moignet Pierre né en France	
Apestéguy Louis	
Lepape François	
Petcheyry Joseph	
Perrain Louis, né en France	
Larralde Pierre, né en France	
Coste Alfred	
Dagort Gustave	
1897 Lelorieux Victor	
Roverch Gabriel	
Conifiant Félix	
Calonge José	
Riou Yves	
1898 Madé André	
Pen René, né en France	
Ruel Albert	

Voici la liste complète du contingent parti par le Chicago le 3 février 1915

CONTINGENT DE ST-PIERRE

Classes

1893 Blanchet Joseph, né en France



1899	Beauvois Louis Yon Eugène Arrozaména Martin Durhuty Carles Lelorieux Isidore Ithurart François, né en France	1907	Ruelland Ernest Dérible Emile Lebreton Ollivier Poirier Georges Guibert Paul, né en France Cox Ernest Dérible Edouard Lapaix Emmanuel Guyomard Fernand Gilbert André	1912	Audouze Pierre Apestéguy Louis Dagort Auguste Etcheverria Fernand Lafitte Emile Naturel André Viela Jacques, né en France Guyomard Georges Broqueville François Davis Eugène Jackman Alexis Lubériaga Joseph Michel Louis Turck Alexandre Hesry Louis Maillard Eugène Aubert Henri Lafourcade Georges Etcheverry Edouard Le Norais Eugène
1900	Grignon Joseph Hurel Jules Dérouet Joseph Auguste Leban Emilian Lechevallier Olympe	1908	Beaupertuis Ernest Gervain Auguste Hesry Joseph Rio Jules Bry Charles Coste Joseph Doussin Léopold Janil Eugène Vimont André	1913	Bourgeois Louis Carrère Henri Cormier Armand Forgeard Charles Walsh Pierre Cormier Charles Girardin Edouard Gournay Emile Lafitte Maurice Marie Léonce Michel Charles Poueith Pierre Slaney Alfred Vaslet Joseph Chesnel Paul Gautier Alfred Planté Alexis Tilly Adolphe Etcheverry Dominique Humbert Henri
1901	Claireau Léonce Etchégoyen Richard Fouchard Pierre Grosvallet Eugène Josseaume Gustave Mainguy Léon Urdanabia Alfred Saillard Pierré Mériadec Joseph, né en France Heudes Edouard Haran Ernest	1909	Poirier Léon Haran Jules Dollo Pierre Gaspard Joseph Gervain Francis Longéard Georges Thébault Joseph Turck Désiré Chuinard Pierre Saillard Jean Cormier Georges	1914	Briand Octave Casamayo J. Baptiste Liutayé Gabriel Luberry Firmin Chaignon Alphonse Macé Joseph Poirier Joseph Poirier Georges Lechevallier Pierre
1902	Godal Albert Lamunthe Albert Lévêque Joseph Henri Servain Auguste Leissa Philippe Décheverry Joseph Enguehard Joseph Louis	1910	Doussin Jean Baptiste Lambert Emile Marie Ernest Girardin Théodore Malenfant Noel Maillard François Bonnieul Ernest Téletcháa Henri Rio Charles Saraçola Dominique Lafourcade Louis Luberry Joseph Vigneau Jules	1915	Borthaire Charles Briand Charles Dollo Léon Gautier Emile Kerdudo François Lebreton François
1903	Dérible Pierre Foliot Henri Audoux David Costentin Paul Jugan Jules Téletcháa Joseph Lechevallier François Lafargue Michel Le Tiec Jean Renou Joseph Urdanabia Lucien Victor Eugène Paul Le Maine Léon Perrot Edouard, né en France Gauchet Albert Monna François	1911	Desdouet Alexandre Jugan Gratién Jaccahoury Edouard Olano Alfred Roussel Arsène Audoux Auguste Jézéquel Paul Delisle Louis Fitzpatrick Yves Goupilliére Fernand Gautier Emile Naturel Henri		
1905	Le Pache Hyacinthe Nicole Eugène Autin Alfred	1912			
1906	Gotret Jean-Baptiste Lesoavec Jules Lescoublet Paul Macé Auguste Yon Jules Girardin Georges Briand Leon Letournel Fernand	1913			



Létèvre Pierre
 Legall Guillaume
 Olivier Auguste
 Planté François
 Sérignat Joseph
 Theberge André
 Lassalle Jean-Baptiste
 Allain Gustave
 Bonneuil François
 Bourgeois Edouard
 Bonneuil Paul
 Chardron Louis
 Gaspard Paul
 Jecachoury Pierre
 Leguichet Joseph
 Mialonnet Alexandre
 Pouët Michel
 Slancy Richard
 Carnet Louis

Total : 233 hommes

CONTINGENT de L'Île aux Chiens

Classe

1894	Jugan Constant Eugène
1895	Turpin Ferdinand Pierre
1896	Josseaume François
1897	Defresne Emmanuel
1898	Tillard Paul
	Lehuénen Joseph
1899	Heudes Gabriel
	Fontaine Amand
	Morel Eugène
1901	Heudes Paul
	Déjoué Julien
1902	Lemoine Armand
	Patrice Victor
1903	Josseaume Emile
	Ferron Jules
1905	Coutanée Louis
	Heudes Frédéric
	Marcadet Pierre
1906	Admond Emile
	Arrondel Louis
	Ferron Auguste
	Jézéquel Joseph
1907	Ivrigine André
1908	Nicolle François
1909	Coutances Constant
	Tillard Ernest
	Delavillefromoy Raoul
1910	Châtel Pierre
	Jézéquel Jean
	Le Ralec Jean Louis

1911	Frément Charles
	Admond Eugène
	Bouvet Désiré
	Cordon Victor
	Coutances Paul
	Couëff Alfred
	Revert Jules
1912	Lattré Félix
1913	Laloi Armand
	Manet Paul
	Revert Amédée
1914	Colmay Auguste
	Le Ralec Joseph
1915	Revert Jean
	Nouvel Alexis
	Admond Alexis

Total 46

CONTINGENT DE MIQUELON

Briand Eugène Gustave
Olano Jean Laurent
Orsiny Joseph Jean
Coste Désiré Etienne
Orsiny Ange
Disnard Joseph Emmanuel
Detchéverry Alfred Théophile
Hillareguy Joseph Alfred
Lucas Joseph Pierre
Gaspard Joseph Charles
Curel Joseph Léoni
Cormier Jules Alex.
Apestéguy Eugène Léonide
Coste Albert Joseph
Coste Ange Joseph
Briand Alfred Théodore
Boissel Arsène Alfred
Apestéguy Jules Joseph
Coste Joseph
Avril Pierre
Peltipas Léoni Eugène
Boissel Désiré Aristide
Detchéverry Emile Henri
Lieborge Prosper Benoît
Girardin Alexis Benoît
Orsiny Ernest Albert
Detchéverry Léon Victorien
Detchéverry François
Hillaréguy Marcel Fortuné
Disnard Ange Désiré
Leloche Joseph Désiré
Autin Eugène Joseph
Boissel Emile Léon
Gélos Ange Aristide
Detchéverry William

Coste Léon Ange
 Leloche Emile Joseph
 Olivier Joseph Emile
 Poirier Alphonse Désiré
 Quémiat Victor Jean
 Boissel Fernand Victor
 Girardin Georges Louis
 Hillareguy J-B
 Poirier Armand Prosper
 Rio André Désiré
 Autin Ernest Joseph
 Gaspard Léon Clément
 Lucas Benjamin Joseph
 Disnard Léonce
 Hardel Maurice
 Baucher François
 Hamonet Constant
 Poirier Alexandre
 Girardin Alfred
 Oyázabal Ga
 Disnard Leony Joseph
 Guillou Eugène
 Lapaix Auguste

Total 59

RÉCAPITULATION

St-Pierre	233
Miquelon	59
Îles aux Chiens	46

Total 338

Parti par courrier du 22 Mars 1915

Folquet Joseph

LES MÈRES OUTRAGÉES

La Commission de prévoyance sociale a entendu hier le ministre de l'Intérieur sur un point délicat qu'on ne peut aborder qu'avec une extrême prudence.

Des soldats allemands, pour la plupart ivres, ont commis d'inexplicables violences. Que de drames de conscience en peuvent être les suites ! on nous assure qu'en certains cas l'hypothèse n'en est pas redoutée sans motifs. La future mère, encore sous le poids d'une indicible douleur, n'envisage qu'avec un froid tragique un événement que les femmes épèrent dans l'orgueil, la fierté et la joie, ce qu'il peut tout autre mère, est une délivrance, sera, pour elle la plus atroce des servitudes. Elle se sent attachée parce

qui sera-t-elle à l'âge né du plus saborinable des crimes. Comment t'en tirer si elle sans défaillir cri qui est une amitié si douce aux oreilles de la mère, ce premier cri au nouveau-né qui éveillerai l'atrocce souvenir de la maison en flammes, des êtres immolés par la terre ir, et son cri à elle, cri de désespoir et de honte qu'elle jetait alors que sa faiblesse était le jouet d'une brute ? La nature accomplit, impassible et sereine son œuvre éternelle. Amour et crime lui sont tout un. La fleur vivante est aussi belle, aussi innocente et aussi pure, qu'elle vienne de Tazur ou qu'elle vienne de la fange.

Qu'allez-vous faire, demande-t-on, à ces mères不幸es? Où est le devoir? La réute qui y mène est obscure, et la pauvre créature la cherche en tâtonnant au milieu des avis. Je lui dirai : « Prenez conseil de vous-même, fidèle aux lois divines et humaines qu'il n'est permis à quiconque et pour quel que motif que ce soit de transgresser. C'est un intrus, — et quel intrus ! — mais c'est aussi un enfant. » C'est ce qu'a dit à peu près M. Malvy. Il ne pouvait que s'élever contre des conseils qui sont la négation des principes assurant légalement le respect de la vie, tout ce qu'il peut promettre, c'est la protection des Pouvoirs publics et surtout leur secret.

Le plus sage, le plus décent, serait de laisser dans une ombre tutélaire ces drames. Poumons-nous, sans ajouter une cruauté à de telles angoisses, les soumettre à une sorte de juridiction de place publique? Notre pitié ne risque-t-elle point de joindre le scandale à la douleur, en tranchissant pour se mêler à de tels combats intérieurs, le cercle de famille?

Nous n'avons rien à demander, ni rien à savoir. Laissons chaque des victimes, dans le mystère de sa conscience, choisir ou opter. De quoi nous mêlerions-nous, étrangers, quand la martyre a son mari, son père et son confesseur? Taisons-nous. Assez! Pas d'avis sur ce sujet poignant : que l'une dise : « Mon enfant malgré moi est mon enfant et je l'éleverai » ; que l'autre le repousse, ne pouvant souffrir dans sa vue la reviviscence perpétuelle de l'abominable minute où l'irréparable s'accomplit ; que celle-ci torturée par le doute, cherche à percer, dans la signature des traits, une énigme qui sera le suprême d'une double vie ; ou que celle-là, s'élevant aux plus farouches sommets, se jure de n'allaiter son petit que du lait de sa haine, afin que ses flancs portent, dans le fils, le vengeur de la mère outragée.

Georges Montorgueil

Les allemands supportent mal la privation de pain

Londres, 8 février

Les journaux publient la dépêche suivante de Berlin, via Copenhague :

« Il semble que l'Allemagne éprouve maintenant les plus grandes difficultés dans la tâche qu'elle s'est imposée d'assurer la distribution des vivres à la population ; et la gravité de la situation réside surtout dans l'attitude de la population elle-même, dont on a certainement exagéré la disposition d'esprit à accepter toute chose sans murmurer.

» Les signes de mécontentement sont maintenant visibles à travers l'Allemagne entière ; ce qui n'a rien de surprenant, quand on songe à la décision du gouvernement de n'accorder dorénavant que deux kilogrammes de pain au lieu de quatre kilogrammes que chaque Allemand avait l'habitude de consommer par semaine.

» Le conseil municipal de Berlin menace de peines sévères quiconque ne se conformera pas aux nouveaux règlements.

» La situation n'est pas meilleure en province. »

ECHOS

Un volontaire italien de dix ans.

Le jeune André Casalgrandi, âgé de dix ans, habitait avec ses parents rue de Belfort à Turin. C'était un adolescent d'humeur guerrière et de goûts héroïques. Le récit de la mort de Bruno Garibaldi le décida à aller combattre dans l'armée française contre les allemands. Il s'embarqua à Turin, où il se glissa dans la vigie d'un fourgon d'un train de marchandises. Il put arriver ainsi jusqu'à Chambéry — où il descendit.

Il fut arrêté. Il conta son histoire. On le réconforta au poste de la Croix Rouge de la gare, où on lui fit connaître en outre, qu'il était trop jeune pour accom-

plir son devoir.

Le volontaire de dix ans a été remis au consul d'Italie.

La Guerre et les Poètes

La REVUE DU LANGUEDOC va publier, plusieurs fascicules hors série qui, sous le titre de LA GUERRE ET LES POETES donneront toutes les poésies de valeur ayant trait à la guerre qui lui seront adressées. UN FASCICULE SERA RESERVE AUX ENVOIS DES COLONIES FRANÇAISES ET DE L'ETRANGER. Les manuscrits seront envoyés francs de port et recommandés à M. le Secrétaire de la REVUE DU LANGUEDOC, à Lamalou-les-Bains. Hérault. (France)

Ces fascicules seront vendus au bénéfice de la Croix Rouge française et des formations pour blessés.

A VENDRE

La petite goëlette "Saint-Marc" parfait état de sollicité; bon greement; moteur "Mianus" 7, 1/2 H.P. état neuf. Prix modére.

S'adresser à Mr VIGNEAU Albert à Miquelon ou à La MORUE FRANCAISE et SÉCHERIE DE FÉCAMP, à Saint-Pierre.

AVIS

La Société La Morue française et Sécherie de Fécamp a l'honneur de rappeler aux réceptionnaires des marchandises par le Pro-Patria que le fret doit être payé à première réquisition.

Tout retard injustifié dans le règlement exposera les retardataires à se voir refuser l'enlèvement de leurs marchandises avant le paiement des sommes dues précédemment.

Imp La Vigie. Le gérant F. Ross.